

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT CHRIST BRIOST

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 080-218006609-20240328-DEL_10_280324-DE



Séance du 28 mars 2024

Délib. n° 10/280324

L'An deux mil vingt quatre, le vingt huit mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur Joël BELLARD, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 10

Présent(s) : 7

Pouvoir(s) : 3

Date de convocation :

15/03/2024

Secrétaire de séance :

Mme SZAREK France

Etaient présents :

Mr BELLARD Joël	Mr LABRUYERE Renaud	Mr BURLAT Julien
Mr BIGOT Arnaud	Mr DEVAUX Maxime	Mme SZAREK France
Mme GRIMAUX Brigitte		

Absent(s) excusé(s) : Mr LEPOIX Pierre, Mme LECAT Vanessa, Mme GRIFFON Brigitte

Pouvoir(s) : Mr LEPOIX Pierre à Mr LABRUYERE Renaud

Mme LECAT Vanessa à Mme SZAREK France

Mme GRIFFON Brigitte à Mr DEVAUX Maxime

**Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023
de « La Cranière »**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal, l'affectation du résultat de l'exercice 2023 de « La Cranière », statué par le compte de gestion et le compte administratif, et faisant apparaître :

- Un résultat de fonctionnement de : 0,00 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents et représentés, d'affecter le résultat de l'exercice 2023 de « La Cranière » comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023 « La Cranière »	
Résultat de fonctionnement de l'exercice	
A - Résultat de l'exercice	0,00 €
B - Résultat antérieur reporté	0,00 €
Résultat à affecter	
C = A + B (hors restes à réaliser)	0,00 €
D - Solde d'exécution de l'investissement	
D - Déficit	0,00 €
R - Excédent	0,00 €
Report N - 1 : R-001	+ 171 457,63 €
F - BESOIN DE FINANCEMENT	0,00 €
AFFECTATION = C	0,00 €
G - Affectation en réserve R (- 1068 en investissement)	0,00 €
H - Report en fonctionnement R 002	0,00 €

Certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Joël BELLARD

